

Publications des tribunaux

Citation

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Andrini Gérald, fils de Jacques et de Jacqueline, née Gorgerat, né le 29 avril 1966, à Genève, d'où originaire, sans profession, précédemment domicilié à 1255 Veyrier, route des Tournettes 31, actuellement sans domicile connu; recr inf non incorporée;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 2, siégeant le lundi 18 avril 1988, à 8 h. 30, à Echallens, Le Château, Salle du tribunal de district, sous l'inculpation de refus de servir et éventuellement d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

28 mars 1988

Tribunal militaire de division 2:

Le président, Lt-colonel Nicolas Stoll

32065

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1988
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	14
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	12.04.1988
Date	
Data	
Seite	1563-1563
Page	
Pagina	
Ref. No	10 105 413

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.